

**BULLETIN MENSUEL**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**  
FONDÉE EN 1822]

DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE, DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
RÉUNIES**

et de leurs GROUPES de ROANNE, VIENNE et VILLEFRANCHE-SUR-SAONE]

Secrétaire général : M. le D<sup>r</sup> BONNAMOUR, 49, avenue de Saxe ; Trésorier : M. P. GUILLEMOZ, 7, quai de Retz

**SIÈGE SOCIAL A LYON : 33, rue Bossuet (Immeuble Municipal)**

<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	<b>France et Colonies Françaises . . . . .</b>	<b>15 francs</b>
	<b>Etranger.. . . .</b>	<b>20 —</b>

2.329 Membres

MULTA PAUCIS

Chèques postaux c/c Lyon, 101-88

## PARTIE ADMINISTRATIVE

### ORDRES DU JOUR

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du Mardi 10 Novembre, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> Vote sur l'admission de :

M. Pedon, 45, rue des Salins, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), *Mycologie*, parrains MM. le Professeur Beauverie et Nobécourt. — M<sup>lle</sup> Massot, pharmacien, Tain-l'Hermitage (Drôme), parrains MM. Queney et Nétien. — M. Carpenet Emile, 3, rue de la Vieille, Lyon, parrains MM. Christien et A. Bergeret. — M. Brumant, ingénieur d'agriculture coloniale, à Mayama, par Brazzaville, (Moyen Congo, A. E. F.), *Entomologie*, parrains D<sup>r</sup> Bonnamour et M. Testout.

*Rectification.* — A la liste présentée en octobre, au lieu de M. Métrot Aimé, professeur à Champagnole, lire : M. Métrod Georges.

2<sup>o</sup> Questions diverses.

#### SECTION BOTANIQUE

Séance du Lundi 9 Novembre, à 20 h. 30

1<sup>o</sup> M. QUENEY. — La broussaille algérienne.

2<sup>o</sup> M. NÉTIEN. — La vallée de la Cance (Ardèche), avec projections.

3<sup>o</sup> Présentation de plantes fraîches.

**SECTION D'ANTHROPOLOGIE, DE BIOLOGIE  
ET D'HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE**

**Observations sur les oiseaux migrateurs**

Par M. O. CAMPENS

Au mois d'octobre 1935, coup sur coup, j'ai cru devoir signaler à la *Vogelwarte d'Helgoland* (Allemagne), la capture par chasse de deux oiseaux (rapaces), bagués par cette station d'observation de migration des oiseaux, ni gendarmes ni chasseurs n'ayant eu l'air de savoir ce qu'ils devaient faire de la bague. Après une correspondance assez tenace, exigeant beaucoup de précision, je reçois la lettre ci-jointe, que je crois utile de reproduire dans notre *Bulletin* :

STATION POUR L'OBSERVATION  
DES OISEAUX MIGRATEURS  
A L'ÎLE D'HELGOLAND (ALLEMAGNE).

Helgoland, le 30 avril 1936.

« Monsieur,

« Nous vous remercions beaucoup de votre communication très intéressante sur la capture de notre Sperber (*Accipiter nisus*), épervier n° 541.981.

« Cet oiseau fut marqué, le 4 juillet 1935 : Wildpark lez Potsdam lez Berlin (Allemagne).

« Nous vous prions de bien vouloir relater ce cas dans votre Revue, en engageant vos lecteurs à prêter leur assistance à ces expérimentations scientifiques internationales, instaurées dans la plupart des pays civilisés pour l'étude des migrations des oiseaux. Il suffit pour cela que chacun veuille se donner la peine de signaler, à l'adresse inscrite sur la bague, toute reprise d'oiseau bagué qu'il aura eu la chance de faire.

« Ces expérimentations ont une grande importance pour la science, pour les sportsmen, et pour la protection internationale des oiseaux utiles. De remarquables résultats ont été obtenus déjà : c'est ainsi que grâce au procédé de baguage, des certitudes sont actuellement acquises sur la migration des hirondelles anglaises se déplaçant jusque dans le Sud Africain.

« Les bagues ne causent nul dommage aux oiseaux, dont certains les ont portées durant dix ans et davantage. Naturellement, aucun oiseau ne doit être tué en vue de la recherche des bagues, ce serait une pratique ne donnant guère d'espoir de succès ; par contre, aucune bague trouvée par hasard ne devrait être perdue à défaut d'un peu de soin, car c'est un gros travail que de baguer des milliers et des milliers d'oiseaux qu'il faut commencer par capturer à cette fin, et le pourcentage des bagues qui reviennent est fort réduit. Les oiseaux bagués empaillés, les pattes munies de bagues et même des bagues seules, tout cela est reçu avec gratitude pour être exposé dans notre musée public.

« Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

« Professeur Dr R. DROST. »